

Cité universitaire de Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **38 (1966)**

Heft 9

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cité universitaire de Genève

*Ernest Martin FAS-SIA, Louis Payot SIA, architectes
Pierre Froidevaux et Walter Weber, ingénieurs SIA*

40

Cet ensemble résidentiel pour 400 étudiants et étudiantes a été réalisé par la Fondation de la Cité universitaire, sur un terrain mis à disposition par l'Etat de Genève, situé à l'extrémité du quartier de Champel, avec vue dégagée au-dessus des falaises de l'Arve, à moins de 2 km. des centres d'enseignement.

Ce terrain est assez vaste pour permettre une extension ultérieure, ainsi que l'installation du Centre sportif universitaire, actuellement encore à l'état de projet.

Le programme établi permet de loger environ un dixième des 4200 étudiants inscrits à l'Université, dont près de la moitié viennent de l'étranger.

L'ensemble architectural comprend 2 immeubles de logements, reliés en rez-de-chaussée par un corps de liaison abritant les services communs.

L'intérêt principal de la composition réside dans l'opposition des masses, l'un des bâtiments, de 13 étages sur rez-de-chaussée, s'exprimant en verticale, alors que le second, d'un gabarit plus traditionnel, borde le parc au fond du terrain.

Le bâtiment élevé est destiné au logement, en chambres individuelles, de 192 étudiants répartis en 6 groupes, subdivisés chacun en 4 équipes de 8 étudiants.

Le bâtiment latéral comporte 128 chambres d'étudiantes, réparties également en 4 groupes, un par étage, subdivisés eux aussi en équipes de 8 étudiantes.

Les premier et deuxième étages sont aménagés en 32 studios pourvus chacun d'une cuisinette et d'un groupe sanitaire, certains d'entre eux ayant la possibilité de disposer d'une chambrette pour y loger des enfants.

Les 8 chambres d'une équipe, réunies sur un dégagement privé, comportent chacune un lavabo, des locaux sanitaires communs, un groupe de deux douches, une cuisinette, ainsi que les locaux de service et, pour les étudiantes, une petite installation pour le lavage et le repassage du «petit linge».

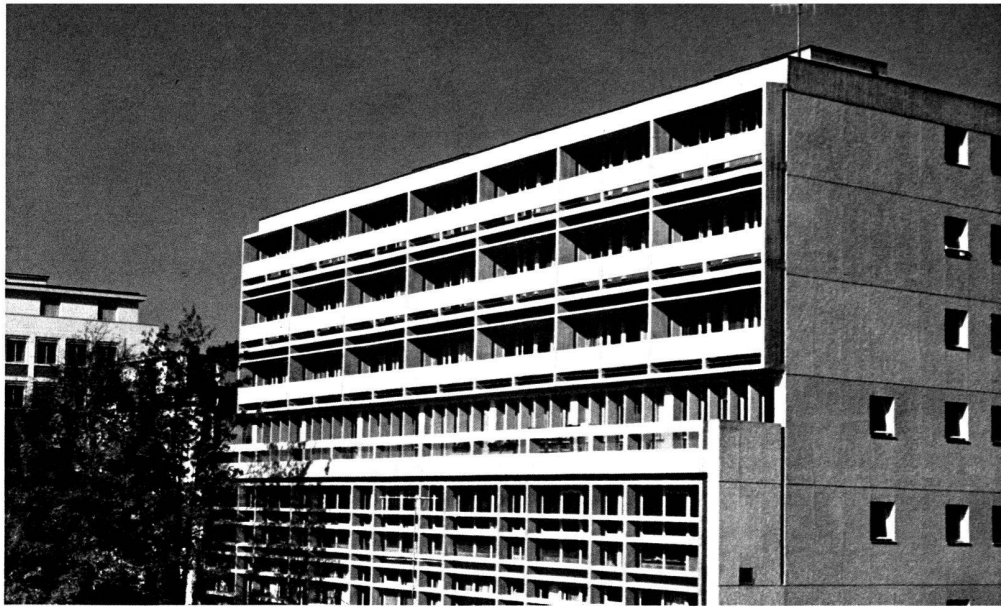
A l'échelon du groupe, qui réunit quatre équipes, il a été prévu une salle de réunions à l'étage et un petit appartement-studio indépendant destiné aux responsables du groupe.

Au rez-de-chaussée, le hall d'entrée se prolonge dans un grand foyer destiné aux fêtes et soirées d'étudiants.

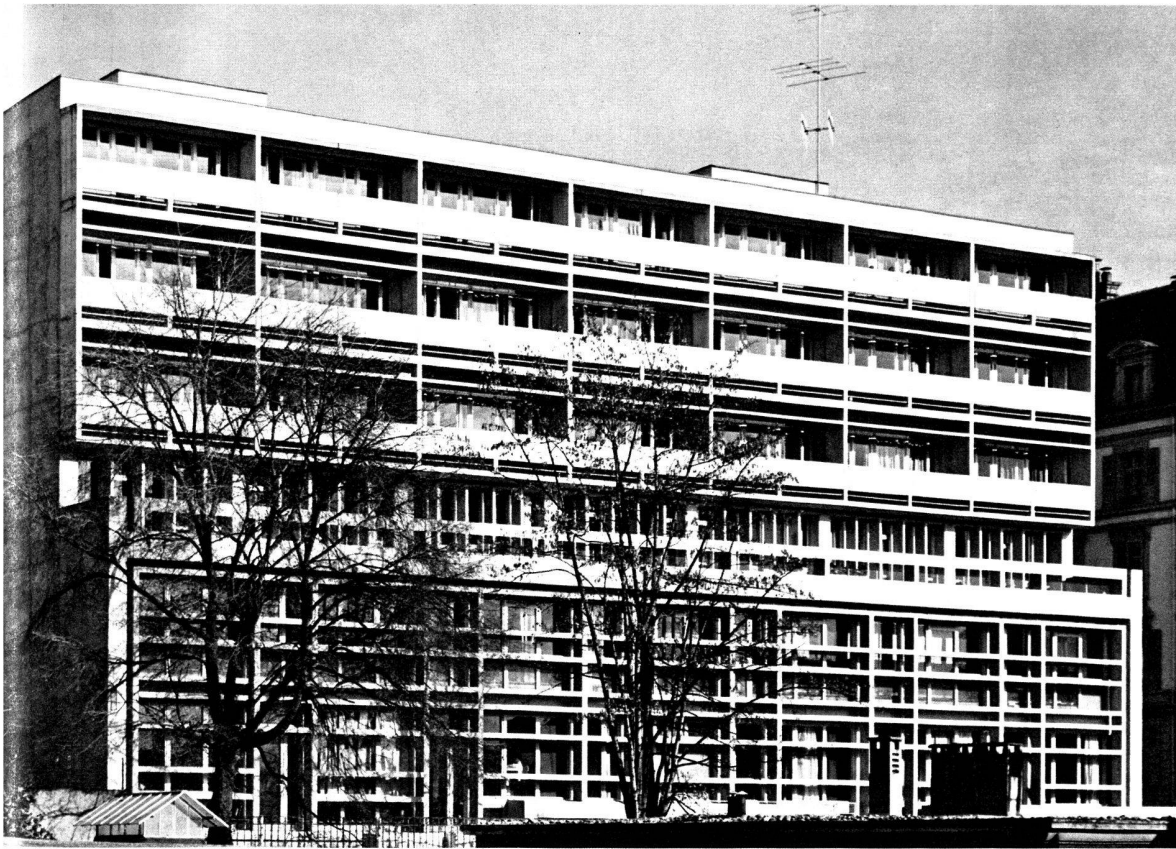
Côté jardin, il donne accès à un restaurant self-service disposant de 150 places assises, ainsi qu'à un grand auditoire de 450 places assises. Cet auditoire a été étudié de manière à permettre l'organisation de manifestations extrêmement variées, telles que conférences, concerts cinéma, théâtre, représentations avec orchestre, services religieux. Pour répondre à ces fonctions multiples, cette salle est équipée d'une scène avec fosse d'orchestre, foyer et loges d'artistes, cabine de cinéma, installations d'enregistrement et de traduction simultanée.

L'ensemble de la Cité universitaire comporte encore les logements de service, celui du directeur étant situé au dernier étage de l'immeuble élevé.

Le parc qui entoure cet ensemble de bâtiments, d'une superficie d'environ quatre hectares, comportera le Centre sportif universitaire, place de jeux, salle de gymnastique, tennis, piscine, tout en ménageant un espace pour l'extension future des bâtiments résidentiels.

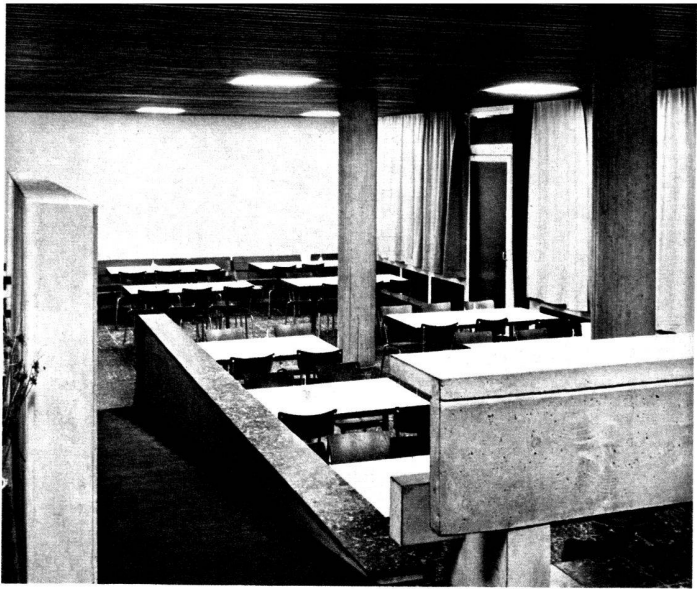


Foyer des
étudiants
et apprentis
Boulevard
de Grancy
Lausanne



J. Dumas
architecte
Lausanne





Foyer des
étudiants
et apprentis
Lausanne



J. Dumas
architecte
Lausanne





1

- 1 Vue du côté sud-est
- 2 Vue du côté nord-ouest (entrée)
- 3 Bâtiment élevé
- 4 Vue sur le bâtiment haut et le centre sportif universitaire



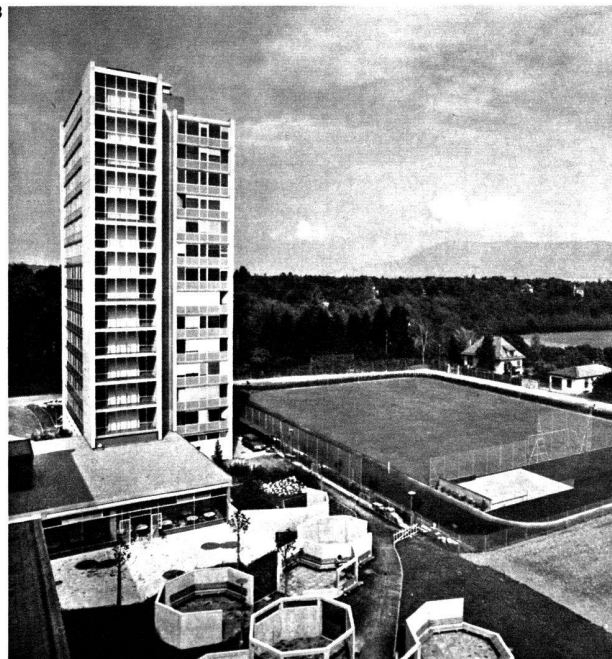
2

Cité universitaire Genève

Ernest Martin
Louis Payot
Architectes



3



4



- 1 Chambre individuelle
- 2 Restaurant self-service
- 3 Studio pour étudiants mariés (2 travées)



Cité universitaire
Genève

Ernest Martin
Louis Payot
Architectes



3

Photos V. Bouvera